



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction de la sécurité  
et de la protection civile

Service interministériel de  
défense et de protection civile

### Le risque "séisme"

- Qu'est-ce qu'un séisme ?

*Un séisme est une fracturation brutale des roches le long de failles dans la croûte terrestre. Il génère des vibrations importantes du sol qui ont des conséquences sur les fondations des bâtiments.*

- Comment se manifeste-t-il ?

Il y a séisme lorsque le frottement des plaques terrestres est important au niveau d'une faille sismique. Le phénomène provoque une secousse principale, qui peut être suivie de répliques.

Il se caractérise par un épicentre et une magnitude qui traduit l'énergie libérée. Elle est généralement mesurée avec l'échelle de Richter.

Un séisme peut également provoquer des phénomènes annexes importants tels que des glissements de terrain, des chutes de blocs, des avalanches, des raz-de-marée ou des tsunamis.

- Quelles conséquences ?

Les séismes peuvent avoir des conséquences :

...humaines : le séisme est le risque majeur le plus meurtrier tant par ses effets directs (chutes d'objets, effondrements de bâtiments) que par les phénomènes qu'il peut engendrer (mouvements de terrain, raz-de-marée). Outre les victimes possibles, le phénomène peut également avoir pour conséquences des personnes blessées, déplacées ou sans-abris.

...économiques : un séisme et ses éventuels phénomènes annexes peuvent engendrer la destruction ou l'endommagement des habitations, des usines et des infrastructures. Il peut également provoquer la rupture des conduites de gaz avec pour conséquences des incendies et des explosions.

...environnementales : un séisme peut se traduire par des modifications du paysage, généralement modérées.

...patrimoniales : un séisme peut avoir des répercussions importantes sur les monuments historiques, les ensembles urbains protégés, les musées, les sites archéologiques et les sites renfermant des objets mobiliers. L'impact peut aller de l'endommagement à la destruction partielle ou totale.

Pour en savoir plus sur le risque séisme :  
[www.risquemajeurs.fr/le-risque-seisme](http://www.risquemajeurs.fr/le-risque-seisme)  
[macommune.prim.net](http://macommune.prim.net)

## Les consignes

- Les conseils de comportement face au risque sismique

Pendant la secousse

Si vous êtes à l'INTERIEUR : placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides. Eloignez-vous des fenêtres.

Si vous êtes à l'EXTERIEUR : éloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension. Accroupissez vous et protégez-vous la tête.

Les équipements comme les antennes de télévision, les cheminées, les pots de fleurs ou tout autre objet qui pourrait tomber suite aux secousses risquent de blesser toute personne se situant à proximité d'un bâtiment.

Après la première secousse

En cas de séisme de faible intensité :

Rentrez chez vous avec précaution

Aérez bien votre habitation.

N'allumez pas de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz.

Vérifiez que personne n'est resté coincé dans les ascenseurs. Prévenez les secours en cas de besoin.

En cas de séisme important :

Evacuez le bâtiment dès l'arrêt des secousses en faisant bien attention aux objets qui sont tombés par terre et à ceux qui menacent de le faire. Surtout n'utilisez pas les ascenseurs!

Eloignez-vous rapidement du bâtiment.

Pensez à emporter les objets de première nécessité (par exemple une couverture en hiver )

Coupez les réseaux si vous en avez la possibilité.

Méfiez-vous des répliques. Elles se produisent fréquemment dans les minutes, les jours, les semaines, et même les mois qui suivent un tremblement de terre.

Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités compétentes. Les répliques d'un tremblement de terre peuvent endommager davantage les bâtiments fragilisés.